

VOEU UIT-R 68-2

**BANQUE DE DONNÉES CONCERNANT LES MESURES
DU CHAMP DE L'ONDE IONOSPHERIQUE DANS
LA GAMME DES ONDES DÉCAMÉTRIQUES**

(1982-1990-1995)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) qu'il faut disposer de résultats d'observation du champ de l'onde ionosphérique, dans la bande des ondes décimétriques recueillies, dans des conditions normalisées, avec une grande variété de trajets et de conditions d'exploitation pour contrôler la précision des méthodes d'évaluation du champ et en mettre au point de nouvelles;
- b) que l'Annexe 1 à la Recommandation UIT-R P.845 indique de façon détaillée comment procéder aux observations et en présenter les résultats en vue d'obtenir des données normalisées présentant le maximum d'intérêt;
- c) que l'Annexe 2 à la Recommandation UIT-R P.845 fournit les spécifications pour une campagne de mesures de champ destinée à améliorer les méthodes de prévision;
- d) que la banque de données de mesures existante est insuffisante pour le but recherché,

émet le Vœu

1. que les administrations et organisations fassent leur possible pour fournir au Directeur du Bureau des radiocommunications (BR) les résultats de mesures dont elles disposent, en vue de leur inclusion dans la banque de données;
 2. qu'elles recueillent et fournissent de nouvelles données en se conformant aux procédures décrites en détail dans l'Annexe 1 à la Recommandation UIT-R P.845;
 3. que, bien que les données recueillies et fournies conformément à la Recommandation UIT-R P.845 soient préférables, les administrations et organisations qui disposent d'autres données soient encouragées à les fournir au Directeur du BR. La nature de ces données et la manière de les traiter doivent alors être expliquées de façon adéquate.
-